

DITHANE PAYSAGE

RECOMMANDATION PRATIQUES D'EMPLOI

COMMENT TRAITER ?

DITHANE Paysage s'applique avec un pulvérisateur classique ou une turbine, après dilution dans l'eau. Ne jamais préempter.

L'application de **DITHANE Paysage** doit être faite de manière homogène sur l'ensemble du feuillage, avec un choix de buses permettant une pulvérisation fine.

Dans tous les cas on évitera de faire ruisseler la bouillie lors de l'application.

Traiter de préférence sur une végétation sèche. En été, éviter de préférence les heures les plus chaudes de la journée.

PÉRIODE D'UTILISATION

DITHANE Paysage peut s'utiliser toute l'année.

Une application du produit préventivement sera un gage de réussite et d'efficacité du traitement. Traiter à des températures inférieures à 25°C.

REMARQUE

DITHANE Paysage laisse un léger dépôt jaunâtre sur les feuilles. En culture florales on pourra stopper les traitements un mois avant la commercialisation des plantes.

	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
Maladies rosiers	(serres)				2,1 kg/ha	serres, plein air					(serres)	
Mal. des cultures florales						0,26 kg/ha						
Maladies des feuillus												
Anthracoses						0,32 kg/hl						
Ascochytozes						0,32 kg/hl						
Black-rot, tâches rouges du marronnier						0,32 kg/hl						
Brunissure feuilles						0,32 kg/hl						
Cylindrosporiose du cerisier						0,32 kg/hl						
Tavelure des pommiers d'ornement						0,32 kg/hl						
Maladies des tâches foliaires						0,32 kg/hl						
Mildious						0,32 kg/hl						
Monilioses des fleurs et rameaux			0,32 kg/hl									
Rouilles						0,32 kg/hl						
Chancre à champignons				0,32 kg/hl								
Maladies des conifères												
Rouge cryptogamique						0,4 kg/hl						
Maladie des bandes rouges						0,4 kg/hl						
Brunissure des pousses						0,4 kg/hl						
Rouilles						0,4 kg/hl						
Tâches foliaires du thuya (<i>Didymascella</i>)						0,4 kg/hl						
Chancre cortical des cupressacés				0,4 kg/hl								

FRÉQUENCE DE PASSAGE

Traiter en cadence de 8 à 14 jours en fonction des cultures et de la maladie concernée (CF étiquette). En fonction de la maladie à combattre et de son degré d'infestation, mais surtout en fonction des pluies ou arrosages qui pourraient lessiver une partie du traitement et le rendre ainsi moins efficace.

En cas de pluie supérieure à 25 ml, renouveler le traitement.

* Marque Dow AgroSciences

(1) Matière active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION DU PRODUIT

SITE INTERNET : www.dow-ev.com

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

AMM N° 9700164. Conditionnement 10 kg. Classement ; Xi : Irritant. Respecter les précautions d'emploi.

Dangereux pour les organismes aquatiques.

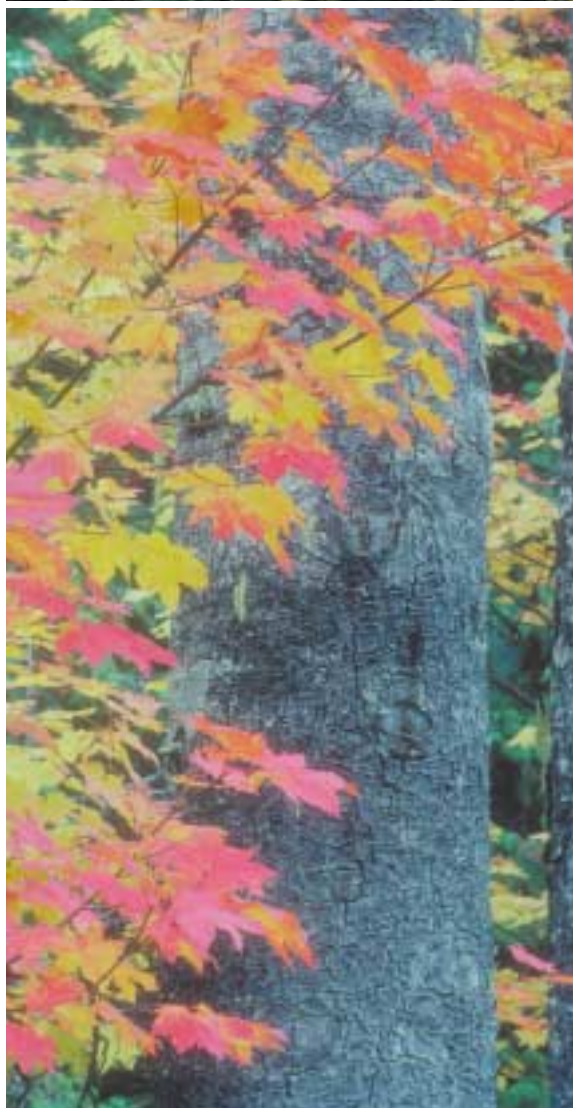
DITHANE Paysage est compatible avec de nombreux insecticides et fongicides.

Toutefois, les mélanges restent sous la responsabilité des utilisateurs.

Nettoyer et rincer soigneusement le pulvérisateur après traitement.



DITHANE PAYSAGE



*La base
d'une protection
contre les maladies
des cultures
ornementales*

FONGICIDE PRÉVENTIF

- **Des rosiers**
- **Des arbres et arbustes d'ornement**
- **Des cultures florales**

SITE INTERNET : www.dow-ev.com

DITHANE PAYSAGE



COMPOSITION - FORMULATION

DITHANE* Paysage est un fongicide polyvalent titrant 75% de mancozèbe⁽¹⁾. Le produit se présente sous forme de granulé dispersible dans l'eau (WG).

MODE D'ACTION

DITHANE Paysage est un fongicide à **action de contact**.

La matière active (mancozèbe) de la famille des dithiocarbamates agit sur plusieurs sites en inhibant la germination des spores des champignons pathogènes.

DITHANE Paysage a essentiellement une **action préventive**.

Il est doté d'une bonne persistance sur la végétation, assurant ainsi une excellente protection dans le temps.

UTILISATION - EFFICACITÉ

DITHANE Paysage est un fongicide adapté à la lutte contre les maladies des arbres et arbustes d'ornement, rosiers mais aussi aux maladies des cultures florales.

DITHANE Paysage est efficace sur de nombreuses maladies dont les principales sont :

- les rouilles (jaunes/blanches)
- les ascochytozes
- les anthracnoses
- les maladies des taches noires
- le botrytis
- le mildiou...

Cette polyvalence fait du **DITHANE Paysage**, un produit de base incontournable pour la protection des végétaux contre les maladies aussi bien dans les villes pour protéger notre patrimoine vert, qu'en production (pépinières ornementales, horticulteurs) pour obtenir des plants sains et de qualité qui seront parfaitement valorisés lors de leur mise sur le marché.

Remarque : une certaine action frénatrice du mancozèbe sur les acariens a été remarquée.



Black rot du marronnier



Rhytisma acerium

USAGE ROSIERS

DITHANE Paysage est homologué pour le traitement des parties aériennes des rosiers contre :

- la maladie des taches noires à 2,1 kg/ha
- les rouilles à 2,1 kg/ha

Traiter en préventif.

USAGES ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

DITHANE Paysage est homologué en traitement des parties aériennes des arbres et arbustes d'ornement contre :

maladies des feuillus à 0,32 kg/hl :

- anthracnoses
- ascochytozes
- black-rot, taches rouges du marronnier
- brunissures des feuilles
- tavelure des pommiers d'ornement
- maladies des taches foliaires
- mildious
- monilioses des fleurs et rameaux
- rouilles
- chancre à champignons

maladies des conifères à 0,4 kg/hl :

- rouge cryptogamique
- maladies des bandes rouges
- brunissure des pousses
- rouilles
- tâches foliaires du thuya (*Didymascella*)
- chancre cortical des cupressacés

Traiter en préventif.

USAGES CULTURES FLORALES

DITHANE Paysage est homologué en traitement des parties aériennes en cultures florales contre :

- anthracnose à 0,26 kg/hl
- ascochytoze à 0,26 kg/hl
- ascochytoze du chrysanthème à 0,21 kg/hl
- maladies des taches foliaires à 0,26 kg/hl
- mildious à 0,26 kg/hl
- rouilles à 0,26 kg/hl
- rouille blanche du chrysanthème à 0,21 kg/hl

Traiter en préventif.



Taches noires du rosier



Brunissure des pousses de conifères.



Moniliose